

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV n°17-02597 L, valable jusqu'au 6 octobre 2022 date de fin de validité du 1^{er} PV

PROCES-VERBAL N°17-02597-1 L

Et 0 annexe de 0 page

MATERIAU présenté par : NOBILIS
29 rue Bonaparte
75006 PARIS
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : ETAMINE 1426
Linon 10756

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % polyester ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 105 g/m²
Epaisseur nominale : 0.4 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N°17-02597 E1-V1 du 6 octobre 2017

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

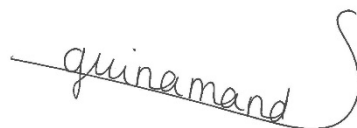
DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

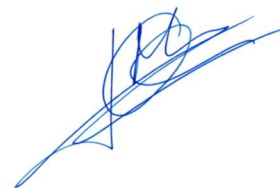
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 19 juillet 2018



Sophie GUINAMAND
Ingénieur Tests et Essais



Jean-Marc ORAISON
Responsable Réglementation Feu